

Métier Grutier			
Secteur	Articles	Demandes des employeurs	
IC/I	20.02 6) (nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.	
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.	
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.	
IC/I	Section 23	Revoir le concept des frais de déplacement.	
IC/I	14.08 1) b)	Abolir la période du mois de juin à décembre.	
IC/I	14.08 3) e) 14.08 3) f)	Améliorer la prévisibilité des absences; Ajouter dans l'article « spécifier la durée de l'absence ».	
IC/I	23.09 4) c) viii) ix) x)	Revoir les modalités d'application lorsqu'une indemnité supplémentaire est prévue.	
IC/I	25.09 2)	Une plus grande flexibilité d'attribution de travail pour les apprentis permettrait d'avoir une meilleure rétention des apprentis dans le métier de grutier.	
	25.09 3)		
	25.09 4)		
	25.09 5)		



		EIPI	
	25.09 6)		
IC/I	14.08 1) e)	Retirer clauses limitant la mobilité – liste de préséance	
Opérateur de pompe à béton			
Secteur	Articles	Demandes des employeurs	
IC/I	20.02 6) (nouvel article)	Prévoir un principe d'étalement des revenus.	
IC/I	Section 20	Permettre, sur une base volontaire, la reprise des heures perdues pour cause d'intempéries durant la semaine régulière de travail.	
IC/I	Section 20	Revoir le concept des taux horaires afin d'établir deux plages horaires et abolir les primes concernées.	
IC/I	Section 23	Revoir le concept des frais de déplacement	
IC/I	Annexe C	Réviser la répartition des primes en fonction de la longueur de mât	
IC/I	20.03 5) c)	Modifier la plage horaire	